

Conditions générales de location

Chacun de nos Mobil homes et Chalets sont équipés d'une salle de bain avec douche et WC, une cuisine équipée (plaque au gaz, nécessaire de cuisine, micro-onde, cafetière électrique), couvertures et oreillers, une terrasse avec salon de jardin. Le nombre de chambre dépend du type d'hébergement choisi.

Les Caravanes (>10ans) servent de couchage en priorité : le auvent est aménagé d'un tapis de sol, un frigo Top, d'une gazinière, nécessaire de cuisine, salon de jardin, éclairage, couvertures et oreillers. Les caravanes ne disposent pas d'eau courante.

Pour les caravanes 5 personnes précisez si vous désirez le cinquième couchage intérieur ou dans une chambre sous le auvent.

1°) **Les bracelets permanents sont obligatoires pour résider dans notre camping, ils vous seront demandés pour accéder à l'épicerie, le bar, la piscine, les animations.**

2°) Les locataires disposent des équipements du camping et des piscines. Les shorts et les bermudas sont interdits à la piscine. La piscine est ouverte du 1er juillet au 31 août de 10h à 19h.

3°) Toutes les charges sont incluses dans les tarifs sauf **la taxe de séjour de 0,60€** par jour et par personne de plus de 18 ans et **l'ordure ménagère de 0,15€** par jour et par personne, payable à votre arrivée.

4°) La location se fait du **samedi 16h au samedi 10h au plus tard**. Tout locataire lors de son arrivée, doit se présenter à la réception, muni de ce contrat dupliqué. Il sera conduit à son lieu d'hébergement ou lui seront remises les clés.

5°) Ce matériel fait l'objet d'un inventaire chiffré. **L'état des lieux et inventaire sera fait en présence du locataire et d'un membre du personnel le jour de l'arrivée et le jour du départ (rendez-vous de sortie bloqué dès l'arrivée du locataire).**

6°) **Le ménage intégral des lieux loués SERA ASSURE PAR LE LOCATAIRE** (vaisselle, vitre, sanitaire, sols, couvertures, four, frigidaire, etc.) Dans le cas contraire les frais de nettoyage seront retenus sur la caution.

7°) Des cautions vous seront exigées lors de votre arrivée, une de **200€ pour le matériel**, une de **100€ pour les frais éventuels de nettoyage** et de **20€ pour la carte magnétique**.

La caution sera restituée le jour du départ du locataire si le locatif est rendu dans l'état dans lequel il vous a été donné. Au contraire si l'état des lieux de sortie montre un non-respect du matériel et du nettoyage la ou les caution(s) seront gardées et encaissées.

8°) **Chaque locataire ne pourra réclamer aucune indemnité au cas où des réparations urgentes incombant au propriétaire apparaîtraient pendant la location.** Tout objet cassé ou détérioré doit être remboursé et remplacé à l'identique, adressez vous impérativement à la réception pour l'achat du matériel à remplacer. **Tout objet disparate sera retenu sur votre caution.**

9°) Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping. Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

10°) Le choix du secteur précis ne peut pas être garanti pour le locatif du fait de la dispersion des hébergements sur le site.

11°) Les animaux sont interdits dans les locatifs.

12°) Médiation de la consommation : Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

AR Médiation Consommation

Madame Adeline REMY

40 allée Suffren

33138 TAUSSAT-LES-BAINS.

Ou par mail : mediateur@ar-mediationconso.com

EN CAS D'ANNULATION

- Plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, une somme forfaitaire de 150€ sera retenue sur l'acompte.
- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, les 25% d'acompte seront conservés.
- Passé un délai de 24h à compter du jour d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard, nous nous réservons le droit de disposer de la location, et de conserver la totalité des sommes versées.